

**Préserver notre sécurité.  
Renforcer les droits humains.**

Le 15 mai  
**oui** à Frontex  
Schengen/Dublin

# **Conférence de presse**

Comité interpartis «OUI à Frontex»

Communiqué de presse, embargo : 29 mars 2022, à 09h30  
Berne, le 29 mars 2022

## ***Non aux expérimentations avec notre sécurité: OUI à Frontex, OUI à Schengen***

**En participant au développement de Frontex, l'agence européenne des garde-frontières et garde-côtes, la Suisse prend ses responsabilités et renforce la collaboration avec ses partenaires européens. Le oui garantit aussi notre maintien dans l'espace Schengen. Nous contribuons ainsi à la sécurité en Europe, protégeons nos frontières, préservons notre liberté de voyager et renforçons le positionnement de la Suisse en tant que destination touristique. Lors d'une conférence de presse qui s'est tenue ce jour à Berne, le comité interpartis «Frontex-Schengen OUI» – composé de représentants des Verts'libéraux, du Centre, du PLR, des milieux économiques et du secteur du tourisme – a donné le coup d'envoi de la campagne et présenté ses arguments aux côtés de membres de l'UDC, d'Opération Libero et du Mouvement européen suisse.**

Le dimanche 15 mai, la Suisse votera sur le relèvement de sa contribution à Frontex, l'Agence européenne de garde-frontières et garde-côtes. Frontex coordonne la surveillance des frontières extérieures de l'espace Schengen, dont la Suisse fait partie. C'est pourquoi elle doit y apporter sa contribution et prendre ses responsabilités.

### **OUI au maintien dans Schengen/Dublin**

En 2005, le peuple suisse s'est clairement prononcé en faveur des accords de Schengen/Dublin. Depuis, le soutien à la participation de la Suisse à Schengen a été confirmé dans le cadre de plusieurs scrutins. L'accord de Schengen prévoit aussi la participation à Frontex pour la surveillance des frontières extérieures communes. En tant que membre de l'espace Schengen, la Suisse s'est engagée à reprendre solidairement les développements de l'acquis. À défaut, l'accord de Schengen cesse automatiquement de s'appliquer dans un délai de six mois. La disparition de cet accord aurait des conséquences négatives importantes pour notre sécurité, nos relations avec l'Union européenne, notre liberté de voyager en Europe, notre économie et en particulier le tourisme. En cas de disparition de l'accord de Schengen, celui de Dublin deviendrait également caduc, car il lui est juridiquement lié. L'accord de Dublin règle la coopération transfrontalière dans le domaine de l'asile. Sans lui, la Suisse serait le seul pays de l'espace Schengen dans lequel les deuxièmes demandes d'asile seraient possibles.

### **Une chance de tirer à nouveau à la même corde que l'UE**

Depuis l'abandon des négociations sur l'accord-cadre, la politique européenne de la Suisse est dans l'impasse. Les relations bilatérales entre la Suisse et l'UE en pâtissent. Les conséquences négatives de l'érosion des accords bilatéraux se font déjà sentir: la Suisse est ainsi en grande partie exclue du programme-cadre de recherche européen «Horizon Europe». Le domaine des produits médicaux suisses fait également face à des problèmes: les produits concernés ne sont plus reconnus comme équivalents au sein de l'UE. Un refus de la Suisse de participer au développement de Frontex ne ferait qu'aggraver la situation. À l'heure où les pays européens se rapprochent à nouveau face à la guerre en Ukraine, rester à l'écart enverrait un signal négatif.

### **La Suisse est sûre, notamment grâce à la coopération policière dans l'espace Schengen**

L'accord de Schengen a créé un espace de sécurité commun dans lequel les forces de police de tous les pays collaborent étroitement par-delà les frontières. Depuis l'adhésion à l'espace Schengen, les autorités de sécurité suisses bénéficient également d'un accès direct au Système

d'information Schengen (SIS II) ainsi qu'au système d'information sur les visas (VIS). Si la Suisse ne fait plus partie de Schengen, elle perd l'accès à ces importantes bases de données de recherche, à l'instar du Royaume-Uni après le Brexit. Nos autorités de sécurité deviendraient «aveugles».

### **Prendre ses responsabilités et améliorer activement la situation des droits de l'homme aux frontières de l'Europe**

En tant que membre de Schengen, la Suisse a un droit de co-décision au sein de Frontex et est membre de son conseil d'administration. Elle peut ainsi œuvrer activement à l'amélioration du travail de l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes et au respect des droits fondamentaux aux frontières extérieures. En tant que membre de Schengen, la Suisse peut en outre influencer directement le cadre juridique de Frontex. Le nouveau règlement Frontex renforce également les systèmes de protection et de surveillance: il existe des formations pour la surveillance des frontières maritimes et terrestres, un responsable des droits fondamentaux (Fundamental rights officer, FRO), c'est nouveau, et 40 observateurs indépendants surveillent la mise en œuvre des obligations de Frontex en matière de droits fondamentaux. Si la Suisse dit non, elle n'assumera pas ses responsabilités. Elle restera à l'écart – et cela n'aide personne car Frontex continuera d'exister sans la Suisse.

### **Renforcer la liberté de voyager en Europe et le tourisme en Suisse**

Sans Schengen, la Suisse deviendrait pour ainsi dire une île en matière de visas, car les touristes en provenance des principaux pays lointains hors d'Europe auraient alors besoin d'un visa ad hoc pour la Suisse. Des études chiffrent le manque à gagner qui en résulterait pour le secteur de l'hébergement et du tourisme à plus d'un demi-milliard de francs par an. À cela s'ajoutent les contrôles aux frontières qui devraient être réintroduits, car la Suisse redeviendrait une frontière extérieure de l'UE. Il y aurait presque inévitablement des embouteillages à la douane et des files d'attente dans les aéroports. Pour les entreprises touristiques, cela signifie le risque latent de difficultés ou de retards. Pour les clients et pour nous-mêmes, la liberté de voyager céderait la place aux formalités. Enfin, Schengen nous permet à nous aussi de voyager librement et facilement dans toute l'Europe.

#### **Pour toute question:**

Tiana Angelina Moser, conseillère nationale Vert'libérale, tél. 076 388 66 81

Ida Glanzmann-Hunkeler, conseillère nationale Le Centre, tél. 079 657 10 65

Andri Silberschmidt, conseiller national PLR, tél. 079 367 58 31

Jean-Pierre Grin, conseiller national UDC, tél. 079 548 85 74

Sanija Ameti, co-présidente d'Opération Libero, tél. 078 618 90 95

Monika Rühl, présidente de la direction d'economiesuisse, tél. 079 301 70 47

Nicolo Paganini, président de la Fédération suisse du tourisme, tél. 079 605 19 43

#### **Webseite:**

[www.frontex-schengen-oui.ch](http://www.frontex-schengen-oui.ch)

#### **Livestream:**

<https://youtu.be/szFU19G9kds>

Embargo : 29 mars 2022, à 09h30

Seul le texte prononcé fait foi

### ***Tiana Angelina Moser, conseillère nationale Vert'libérale***

Le 15 mai, nous voterons sur la contribution de la Suisse à Frontex, et ainsi sur le maintien de la Suisse dans l'espace Schengen.

Aujourd'hui, l'accord de Schengen/Dublin est un pilier fondamental de la collaboration avec les pays européens en matière de politique de sécurité et de migration. Cet accord répond aux intérêts globaux de la Suisse en termes de politique économique, de sécurité et de migration. Les oratrices et orateurs suivants présenteront ces divers avantages, que nous ne devrions pas mettre en péril par négligence, surtout dans le contexte actuel.

Avec le vote à venir, il s'agit essentiellement de doter Frontex, l'agence de surveillance des frontières et des côtes, de suffisamment de matériel et de personnel. La crise migratoire en 2015 a mis en évidence la nécessité d'agir dans ce domaine : pour les Etats membres de Schengen, mais aussi afin de protéger les droits fondamentaux des personnes migrantes. Actuellement, après l'attaque de la Russie contre l'Ukraine, Frontex effectue également un travail de soutien important. Avec cette extension, la Suisse devra apporter sa contribution comme tous les autres Etats membres de Schengen. Il s'agit ici de ressources au sens large. A savoir des moyens financiers, mais aussi du personnel, de l'expertise et de la participation.

La contribution à Frontex vise différents objectifs. Il s'agit clairement d'améliorer les principales fonctions de l'espace Schengen : la protection des frontières extérieures et l'amélioration de la sécurité au sein de l'espace Schengen. Le renforcement de la protection des droits fondamentaux est également un élément crucial. Ainsi, le responsable des droits fondamentaux de Frontex sera désormais assisté de 40 observateurs. La Suisse est en outre représentée par deux experts depuis 2021. Par conséquent, l'extension de Frontex signifie également un renforcement des droits fondamentaux. Ainsi, le référendum affaiblit ces mêmes points qui sont en fait critiqués par les référendaires.

En 2005, le peuple suisse a approuvé l'adhésion à Schengen. Ce faisant, la Suisse s'est engagée à adopter les développements de cet accord. Nous l'avons déjà fait à plusieurs reprises. Notamment en 2019, avec une nette approbation de la nouvelle directive sur les armes de 63%. Et ce qui valait à l'époque pour les référendaires de droite vaut désormais pour les référendaires de gauche : qui dit A doit aussi dire B. Il n'y a pas de « cherry picking » dans le cadre de Schengen/Dublin. La directive sur les armes ainsi que Frontex font partie intégrante de cet accord.

Très concrètement : nous ne pouvons pas simplement dire que nous acceptons volontiers la liberté de circulation parce que cela correspond à notre intérêt politico-économique, mais que nous ne souhaiterions pas participer à la sécurité aux frontières. Nous préférons laisser cela aux pays situés aux frontières extérieures de l'espace Schengen. Non, la coopération européenne ne fonctionne pas ainsi. À juste titre, nous devrions nous laisser reprocher notre comportement de profiteur. Il est préférable que la Suisse continue à assumer sa part de responsabilité. Cet engagement gagne encore en importance dans la situation de crise actuelle.

L'accord a été conçu dans cette optique. En cas de refus de l'extension, la Suisse pourrait être exclue de Schengen dans les 6 mois; à moins que la Commission européenne et tous les États

membres n'en décident autrement à l'unanimité. Au vu de la situation actuelle, nous ne devrions pas risquer de nous lancer dans cette expérience.

Sur le fond, la votation sur Frontex est un projet de politique européenne. Grâce à sa situation géographique, la Suisse ne se trouve pas seulement au cœur de l'Europe, mais aussi au cœur de l'espace Schengen. Nous dépendons de relations stables et fiables avec nos partenaires européens. Grâce à l'accord de Schengen/Dublin, nous participons à toutes les discussions concernant ces sujets, nous avons notre mot à dire et la relation fonctionne bien.

Depuis la rupture des négociations sur l'accord-cadre institutionnel, les relations de la Suisse avec l'UE sont fortement fragilisées et l'avenir des relations bilatérales est loin d'être assuré. Un non au projet Frontex - notons-le, principalement pour des raisons de politique intérieure - affecterait à nouveau nos relations avec nos partenaires européens et ce, à un moment peu opportun.

Au contraire, un oui à Frontex est aussi un oui à la politique européenne. Un oui à la prise de responsabilité commune face aux défis de la politique migratoire et de sécurité en Europe. Dans une situation de crise, nous ne devrions pas nous contenter de reporter la gestion des problèmes sur les autres pays européens, et plus particulièrement sur ceux situés aux frontières extérieures.

**Pour toute question:**

Tiana Angelina Moser, conseillère nationale, tél. 076 388 66 81

Embargo : 29 mars 2022, à 09h30

Seul le texte prononcé fait foi

### ***Ida Glanzmann-Hunkeler, conseillère nationale Le Centre***

Le Centre se prononce clairement en faveur de l'extension de l'acquis de Schengen. Le référendum contre cette décision était déjà inconcevable avant le 24 février de cette année. Mais depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie, il est désormais complètement en travers de la route.

Cette guerre d'agression contre un pays souverain - un scénario que nous ne pensions plus possible au 21<sup>e</sup> siècle - choque et attriste profondément. Une telle chose était encore inimaginable il y a peu ; aujourd'hui, elle est malheureusement une amère réalité. Ces événements actuels soulignent d'autant plus que la Suisse fait partie de l'ordre sécuritaire européen. C'est précisément en cas de crise qu'il est essentiel que la protection des frontières fonctionne et qu'il soit garanti que les personnes qui fuient soient aidées et protégées contre les abus et la criminalité. L'acceptation du référendum le 15 mai mettrait en péril la participation de la Suisse à cet ordre de l'espace sécuritaire.

En outre, nos relations avec nos voisins et l'UE deviendraient encore plus difficiles. Nous serions exclus du système Schengen et donc du système de sécurité européen. Ce serait totalement irresponsable et aurait des conséquences importantes pour la coopération internationale entre la police, la justice et les autorités d'asile. L'accès à d'innombrables bases de données et systèmes d'information, essentiels à la lutte contre la criminalité et le terrorisme, serait perdu. Sans le système d'information Schengen SIS, notre police serait aveugle et sourde.

Il est clair que Frontex n'est pas parfait. Il y a des critiques justifiées et des améliorations seront nécessaires. Les violations des droits de l'homme aux frontières extérieures, notamment les "push-backs" illégaux, doivent être clairement condamnées. Celles-ci ont effectivement lieu sous les yeux et, dans certains cas, avec la participation de fonctionnaires de Frontex. Mais ce ne sont pas toujours les frontières de Frontex qui sont montrées dans les rapports, comme l'exemple de la frontière de la Croatie et de la Bosnie-Herzégovine. Mais il est important qu'avec le renforcement de Frontex, nous envoyions des personnes à la frontière extérieure pour enquêter précisément sur de tels incidents lorsqu'ils se produisent à la frontière Frontex.

Si le référendum est accepté, la protection des frontières européennes sera affaiblie. Si la protection des frontières est affaiblie, les trafiquants d'êtres humains et les bandes de passeurs professionnels seront renforcés. Pire encore : la Suisse se dérobe à sa responsabilité d'améliorer réellement les choses.

Une mise à l'écart de la Suisse n'aide personne dans le besoin. Une participation active de la Suisse avec des experts est bien plus efficace. La lutte contre les méthodes non autorisées par le droit d'asile peut être combattue plus efficacement si la Suisse est également présente sur place avec du personnel du Corps des gardes-frontière et peut signaler d'éventuelles irrégularités concernant les violations du droit. C'est précisément pour cela que nous posons les bases en votant oui le 15 mai. Ainsi, la Suisse fait appel à des experts de la protection des frontières qui veillent à ce que les droits fondamentaux soient respectés. Il est donc important et juste que la Suisse renforce également sa participation en termes de personnel. La protection aux frontières extérieures est améliorée, les procédures d'asile peuvent ainsi être menées à la frontière extérieure et il existe une politique commune de rapatriement. Mais il est également prévu qu'en

temps de crise, un mécanisme de solidarité intervienne, dans ce cadre les personnes ayant besoin de protection sont réparties entre différents États.

L'accord de Schengen renforce la sécurité intérieure de l'espace Schengen et donc aussi celle de la Suisse. Avec l'extension de l'acquis de Schengen, la Suisse s'engage davantage pour la sécurité des frontières extérieures de Schengen. La Suisse peut ainsi contribuer activement à une gestion responsable des personnes à la frontière. Il est donc juste que la Suisse prenne ses responsabilités et participe solidairement à ce système en fournissant de l'argent et du personnel.

C'est pourquoi le Centre dit clairement oui à Schengen et à Frontex le 15 mai.

**Pour toute question:**

Ida Glanzmann-Hunkeler, conseillère nationale Le Centre, tél. 079 657 10 65

Embargo : 29 mars 2022, à 09h30

Seul le texte prononcé fait foi

## ***Andri Silberschmidt, conseiller national PLR***

### **Sécurité et migration nécessitent une coordination européenne**

Dans mon discours, je souhaite vous expliquer de quelle manière le référendum sur Frontex-Schengen met en danger la sécurité.

### **Ne pas faire cavalier seul en Europe**

Le référendum contre Frontex-Schengen menace directement la sécurité suisse. Frontex et son développement font partie des accords de Schengen/Dublin. Notre participation à Frontex garantit donc notre adhésion à Schengen/Dublin. Avec un « non » à Frontex-Schengen le 15 mai, la Suisse perdra au bout de six mois son association à l'espace Schengen et la coopération européenne en matière de politique de sécurité qui y est liée. Il s'agirait là d'un fiasco total en matière de politique européenne. Compte tenu de la situation actuelle en Europe, je ne peux même pas imaginer que nous quittions par négligence la coopération européenne en matière de sécurité.

### **Maintenir Schengen comme un instrument de sécurité indispensable**

L'adhésion à Schengen, il y a un peu plus de 15 ans, n'a pas seulement simplifié massivement le travail de nos autorités nationales de sécurité, elle a aussi permis de lever de grands obstacles dans la coopération pour la sécurité européenne. Cette coopération n'a pas seulement rendu l'Europe plus sûre, mais aussi la Suisse. Grâce à l'accord de Schengen, l'accès au système d'information de Schengen (SIS) est également garanti. Le travail de recherche des autorités de sécurité suisses ne commence pas seulement à la frontière nationale. L'accès au SIS permet d'empêcher au mieux l'entrée de personnes potentiellement dangereuses. Chaque jour, nos autorités reçoivent environ 30 à 35 informations sur des personnes potentiellement dangereuses. En outre, l'accès à la base de données européenne sur les criminels permet d'éviter le renouvellement du permis de séjour d'un criminel recherché au niveau international. Cet accès à la base de données renforce donc également la sécurité en Suisse. Si une personne se voit refuser l'entrée en Suisse, cela s'applique automatiquement à tous les autres pays de l'accord de Schengen grâce au Système d'information Schengen.

### **Frontex et l'Ukraine**

Alors même que nous nous trouvons ici à en parler, Frontex effectue un travail important à la frontière de l'espace Schengen avec l'Ukraine, en Pologne et en Roumanie. Frontex y assiste actuellement les gardes-frontières, ce qui permet de réduire les délais d'attente pour l'enregistrement des réfugiés en provenance d'Ukraine. Frontex est également une institution importante pour la récolte d'informations sur les flux migratoires et permet de savoir rapidement à quoi ressemblent les flux migratoires. Sans Frontex, la situation actuelle dans les pays voisins de l'Ukraine serait hors de contrôle.

### **Constance dans la coopération**

Avec le référendum sur Frontex, l'accord de Schengen est une nouvelle fois remis en question. Bien que Schengen soit d'une importance incommensurable pour la sécurité en Suisse, les avantages qui en découlent sont à nouveau mis en péril. Le PLR s'est déjà engagé, lors des adaptations de la législation sur les armes, en faveur d'une coopération durable avec l'Europe, qui favorise la sécurité. La continuité et la constance dans notre coopération avec l'Europe est importante et juste. Que le PS soutienne le référendum et risque ainsi une exclusion de la Suisse de



Schengen ne manque pas d'ironie. Lors de la révision de la législation sur les armes, la gauche a souligné qu'une sortie de Schengen serait fatale à la Suisse. Aujourd'hui, elle ne se souvient pas de ses propres paroles et par négligence, elle met en péril l'adhésion à Schengen. Des décisions sur le soutien à des accords qui ont une influence sur la sécurité en Suisse, la liberté de mouvement et l'économie devraient être prises indépendamment d'une position opportuniste. Un OUI à Frontex signifie également un OUI à Schengen, à la sécurité et au statu quo.

**Pour toute question:**

Andri Silberschmidt, conseiller national PLR, tél. 079 367 58 31

Embargo : 29 mars 2022, à 09h30

Seul le texte prononcé fait foi

### **Jean-Pierre Grin, conseiller national UDC**

Au 21<sup>e</sup> siècle, la sécurité de notre pays dépend de nombreux facteurs. Parmi ceux-ci : la capacité de nos autorités policières de coopérer avec leurs homologues européens et internationaux – et ce, dans un monde de plus en plus mobile où chaque jour, 1.3 millions de personnes traversent nos frontières.

Pour améliorer la lutte transfrontalière contre la criminalité, les États Schengen ont, vous le savez, constitué une base de données d'investigation qui se déploie à l'échelle européenne. Le système d'information Schengen (SIS) est ainsi devenu un instrument incontournable pour le travail quotidien d'investigation des autorités chargées de la sécurité et de la police suisse. Ce système apporte une contribution importante à la lutte contre la criminalité internationale. En 2021, selon l'Office fédéral de la police fedpol, le système a livré plus de 19'000 réponses positives. Chaque jour, entre 40 et 60 personnes potentiellement dangereuses sont ainsi signalées aux autorités répressives suisses.

En Suisse romande, on se rappelle tous des attaques spectaculaires de fourgons blindés entre 2017 et 2019. Eh bien, c'est grâce à notamment au SIS que la police française a pu arrêter les bandes criminelles de la banlieue lyonnaise en 2020. Ce succès des recherches a été précédé d'une intense collaboration entre l'Office fédéral de la police fedpol, la Police nationale française et les polices cantonales. De même, en 2017, le frère de l'auteur de l'attentat islamiste de Marseille a pu être empêché d'entrer en Suisse, puis arrêté, grâce aux informations contenues dans la base de données SIS.

Renoncer à l'accès aux diverses bases de données de l'espace Schengen (empreintes digitales, visas, véhicules volés, mandats d'arrêt, personnes recherchées) rendra nos polices aveugles et privera nos forces de l'ordre d'informations cruciales.

Enfin, comme cela a été relevé par mes préopinants, l'accord de Schengen étant juridiquement lié à celui de Dublin, ce dernier cesserait également de s'appliquer automatiquement, après 6 mois, en cas de NON le 15 mai prochain. La Suisse ne pourrait donc plus renvoyer dans l'État membre de l'espace Dublin responsable, les demandeurs d'asile dont l'examen de la demande ne relève pas de sa compétence, en vertu de l'accord de Dublin. Si bien que notre pays devrait examiner intégralement toutes les demandes. Avec quels effets ? Une augmentation des deuxièmes demandes déposées par des requérants déboutés dans un État participant à Dublin. L'ampleur de cette augmentation est difficile à prédire, mais les décisions négatives de première instance prononcées dans les pays voisins (Allemagne, France, Italie et Autriche) nous donnent quelques indices. Voyez plutôt : en 2020, 13'512 nouvelles demandes d'asile ont été déposées en Suisse. Si 10% des personnes dont la demande d'asile a été rejetée dans les pays voisins durant la même année déposaient une nouvelle demande en Suisse, les autorités suisses devraient examiner de manière approfondies 16'300 dossiers de plus. Autrement dit, notre pays devrait donc traiter plus du double de demandes d'asile – qu'à l'heure actuelle. Il est difficile d'évaluer les coûts supplémentaires occasionnés, mais selon l'étude d'Ecoplan de 2018 – commandée par le Conseil fédéral, la Suisse pourrait avoir à assumer des coûts additionnels de 350 millions à 1,332 milliard de francs par an.

Mesdames et Messieurs, vous l'aurez compris, le 15 mai prochain, nous ne votons pas uniquement sur Frontex, mais surtout sur l'association de notre pays aux accords de Schengen et de Dublin. Ne rendons pas aveugles nos policiers et nos douaniers, et disons OUI à la révision Frontex !

**Pour toute question:**

Jean-Pierre Grin, conseiller national UDC, tél. 079 548 85 74

Embargo : 29 mars 2022, à 09h30

Seul le texte prononcé fait foi

### ***Sanija Ameti, co-présidente d'Opération Libero***

Qu'est-ce que cela signifie d'être libéral·e en Suisse ? Cela signifie de s'engager à la fois pour un Etat fort - un Etat garant de nos libertés - et pour un contrôle exigeant et critique de son action. Par analogie, nous nous engageons en faveur d'une Europe forte - en faveur d'une Europe garante de nos libertés - tout en demeurant critiques envers ses contradictions et ses dérives.

Le comité référendaire est très critique envers l'Europe et, sur un point, il a raison. Aujourd'hui, Frontex mérite d'être critiqué. Car Frontex est la cheville ouvrière d'une politique migratoire profondément inhumaine. Or, sur ce point la Suisse est très mal placée pour se placer en autorité morale. Il aurait été pour le moins adéquat de compenser l'adhésion problématique à cette politique par des mesures compensatoires sur le plan national, en particulier une hausse du contingent pour les réinstallations : une mesure simple et efficace pour compenser partiellement les dérives de notre politique migratoire. La grande disposition à accueillir des personnes en provenance d'Ukraine montre que nous pouvons tout à fait être solidaires et accueillir de grands groupes de personnes en fuite. C'est une question d'attitude. Nous aurions apprécié que les partis de droite acceptent ce type de compromis. Nous continuerons à nous engager pour une politique migratoire plus humaine. Or, la condition préalable est que nous restions partie intégrante de l'espace Schengen. Car l'absence de Schengen n'est pas une solution non plus.

En tant que citoyen·nes engagé·es nous devons exiger de la Suisse qu'elle remplisse ses propres obligations constitutionnelles. Notre constitution nous oblige à soulager les populations dans le besoin et à lutter contre la pauvreté ainsi qu'à promouvoir le respect des droits humains et la démocratie. La bataille de Marignan nous a privé·es d'accès à la Méditerranée, mais l'esprit de Solférino nous engage à assumer notre responsabilité humanitaire au-delà de nos frontières. Une responsabilité que nous ne pouvons assumer qu'à condition de participer activement aux institutions de Schengen et au contrôle de l'agence Frontex. Car le Mare Nostrum est aussi notre mer.

En ce moment, la liberté, la paix et la démocratie en Europe sont attaquées frontalement. En ce moment historique, nous ne résoudrons aucun problème aux frontières extérieures en nous détournant du projet européen et en provoquant une crise institutionnelle supplémentaire entre la Suisse et l'Europe. En ce moment historique, nous avons besoin de l'Europe - et l'Europe a aussi besoin de la Suisse. D'une Suisse responsable et crédible. Cette responsabilité et cette crédibilité nous obligent à reconnaître et à respecter les règles du jeu de Schengen - et aussi celles du marché intérieur. En tournant mes yeux vers mes préopinants, je le dis et je l'affirme: Nous avons enfin besoin d'une solution institutionnelle et non d'un problème institutionnel supplémentaire.

En ce moment historique, nous, Européen·nes, et par voie de conséquence aussi nous, Suisses·ses, devons veiller à ce que la promesse de Schengen en tant qu'espace de liberté, de sécurité et de justice soit tenue - et ce non seulement pour les personnes en Europe, mais aussi pour les personnes en fuite. Opération Libero s'engage pour un OUI. Un OUI exigeant à Schengen. Un OUI encourageant à l'Europe. Et surtout un OUI convaincu à un projet de liberté, de paix et de justice qui, malgré ses zones d'ombre, ne doit pas être mis en péril. Surtout pas en ce moment historique.

#### **Pour toute question:**

Sanija Ameti, co-présidente d'Opération Libero, tél. 078 618 90 95

Embargo : 29 mars 2022, à 09h30

Seul le texte prononcé fait foi

### ***Monika Rühl, présidente de la direction d'economiesuisse***

La votation du 15 mai sur l'augmentation de la contribution suisse à Frontex représente une décision importante en matière de politique économique. Tous les arguments qui vous ont été présentés jusqu'ici sont plus que pertinents pour l'attractivité de la place économique suisse. L'interconnexion internationale, la sécurité et la liberté de circuler en Europe sont tous des facteurs importants lorsque des entreprises suisses envisagent des investissements par exemple. Nicolo Paganini vous parlera dans un instant de l'importance du visa Schengen pour le tourisme.

Dès 2018, le Conseil fédéral a demandé à des experts indépendants d'Ecoplan d'analyser l'importance économique de l'accord de Schengen. L'étude réalisée alors est arrivée à la conclusion que, sans cet accord, le produit intérieur brut de la Suisse serait inférieur de 3,7 % en 2030. Cela équivaut à jusqu'à 1600 francs de moins par personne et par an. Dans ces conditions, il vaut la peine d'examiner de plus près, en prévision de la votation, pourquoi Schengen rend la Suisse plus attractive en tant que site d'implantation. La mobilité transfrontalière est un facteur important. Quelque 360 000 frontaliers viennent régulièrement en Suisse depuis les pays voisins et quelque 600 000 véhicules franchissent chaque jour la frontière nationale. S'ils devaient tous être contrôlés systématiquement, cela représenterait non seulement beaucoup de travail pour l'État, mais créerait également des embouteillages colossaux. Cela poserait de gros problèmes dans des régions économiques importantes comme Bâle, Genève ou la vallée du Rhin à la hauteur de Saint-Gall et affecterait des chaînes de valeur transfrontalières. Les coûts économiques atteindraient jusqu'à 3,2 milliards de francs par an.

Un autre argument est souvent négligé : si la Suisse quitte l'espace Schengen, elle perd une part considérable de son attrait en tant que site d'implantation pour les entreprises, mais aussi pour la formation et la recherche. Un professeur d'un pays asiatique invité à enseigner à l'EPFL, par exemple, ne pourrait plus se rendre à une manifestation en Allemagne sans formalités. Il devrait pour cela demander un visa Schengen. De même, une biochimiste originaire d'Argentine intégrée à un groupe de chercheurs à Madrid devrait demander un visa pour se rendre à un congrès spécialisé à Bâle. Considérés de manière isolée, ces obstacles peuvent paraître minimes, mais pour la Suisse, l'un des pays les plus mondialisés de la planète, la somme de toutes ces tracasseries serait problématique. Dans le contexte des difficultés déjà existantes en matière de politique européenne, sortir de l'accord de Schengen enverrait un signal fatal.

Il est difficile de le nier : Schengen est une success-story. Pour l'économie, mais aussi pour la formation et la recherche, et pour la société suisse dans son ensemble. Il s'agit de l'accord bilatéral avec l'UE dont nous avons probablement tous déjà profité personnellement sous une forme ou une autre. Il faut se garder de mettre en jeu à la légère cet acquis. C'est pourquoi les milieux économiques s'engagent en faveur du OUI à Frontex et donc du OUI à Schengen le 15 mai prochain.

#### **Pour toute question:**

Monika Rühl, présidente de la direction d'economiesuisse, tél. 079 301 70 47

Embargo : 29 mars 2022, à 09h30

Seul le texte prononcé fait foi

### ***Nicolo Paganini, président de la Fédération suisse du tourisme***

Les enjeux de la votation du 15 mai sur Frontex-Schengen sont importants pour le secteur du tourisme. La disparition de l'accord de Schengen entraînerait aussi l'exclusion de la Suisse de l'espace de visas «Schengen», ce qui coûterait au secteur plus d'un demi-milliard de francs par an.

C'est en premier lieu la liberté de voyager qui est en jeu: à la mi-février encore, le Conseil fédéral a donné au tourisme l'espoir légitime d'une reprise durable grâce à des assouplissements de grande ampleur. La levée des restrictions de voyage signifiait notamment le rétablissement d'une liberté de voyage totale, notamment pour nos clients en provenance des marchés lointains non européens. Or, c'est précisément cette liberté de voyager qui sera à nouveau menacée le 15 mai. Sans «Schengen», la Suisse deviendrait un îlot de visas. Les touristes en provenance des marchés lointains extra-européens auraient besoin d'un visa séparé pour la Suisse. De nombreux touristes de pays tiers qui voyagent en Europe et ne restent que quelques jours en Suisse renonceraient alors probablement à faire un passage en Suisse. Comme lors de la pandémie, les destinations qui accueillent habituellement de nombreux visiteurs intercontinentaux seraient les premières à être touchées.

De plus, le secteur souffrirait de la réintroduction nécessaire des contrôles aux frontières, puisque la Suisse redeviendrait une frontière extérieure de l'UE. Pour les touristes aussi, cela impliquerait de faire la queue dans les embouteillages à la frontière. Sans Schengen, non seulement nos visiteurs, mais aussi les Suisses, devraient attendre plus longtemps dans les aéroports. Les aéroports devraient à nouveau uniformiser leurs terminaux, car ceux-ci sont actuellement divisés en une zone Schengen et une zone non-Schengen. Ainsi, les voyageurs – touristes et Suisses - devraient à nouveau présenter leur carte d'identité et faire la queue à un guichet correspondant, même pour les vols à l'intérieur de l'espace Schengen – ce qui leur ferait perdre encore plus de temps, car ils ne pourraient plus faire la queue avec les ressortissants des pays de l'UE.

Pour nos entreprises, les contrôles aux frontières entraînent une plus grande incertitude en termes de planification et une aggravation supplémentaire des goulets d'étranglement dans les livraisons.

Plus encore que d'autres secteurs, le tourisme souffre actuellement d'une pénurie de personnel. Comme nous l'avons mentionné, un NON le 15 mai retarderait encore la solution des questions institutionnelles avec l'UE et mettrait aussi potentiellement en péril les Bilatérales I. Cela aggraverait encore la pénurie de personnel dans notre secteur et empêcherait de facto les entreprises touristiques de trouver suffisamment de personnel adéquat.

La Fédération suisse du tourisme - et avec elle les principales associations de la chaîne de création de valeur du tourisme - a décidé à l'unanimité de plaider en faveur du OUI lors de la votation Schengen-Frontex du 15 mai. L'enjeu est de taille pour le tourisme. Oui à Frontex signifie oui à Schengen. Oui à Schengen signifie oui à la liberté de voyager, oui à de bonnes relations avec nos voisins, et oui à une reprise durable de notre secteur.

#### **Pour toute question:**

Nicolo Paganini, président de la Fédération suisse du tourisme, tél. 079 605 19 43

Embargo : 29 mars 2022, à 09h30

## ***Responsabilité commune au niveau européen – OUI !***

La gestion commune des frontières extérieures de l'Europe est une conséquence de l'abolition des frontières au sein de l'espace Schengen/Dublin. Depuis 2016, l'Union européenne renforce le corps commun et intégré de garde-frontières et de garde-côtes tant au niveau financier qu'en termes de ressources humaines. Ce développement ne concerne pas seulement les Etats membres de l'Union européenne, mais aussi les Etats associés. La Suisse, en tant que tel, doit ainsi également y contribuer.

### **Responsabilité commune**

La volonté de rejeter l'arrêté sur Frontex est une nouvelle tentative de détourner la Suisse de son engagement européen et de sa contribution à la solidarité européenne. Or ce n'est pas en quittant le bateau que la Suisse pourra faire valoir ses obligations humanitaires, faire entendre ses préoccupations et contribuer efficacement à mettre un terme à la criminalité internationale et aux violations des droits humains aux frontières extérieures de l'Europe. Rester à l'écart et se soustraire à la responsabilité commune est une attitude anti-européenne.

### **Sécurité commune**

Située au cœur du continent européen, l'association à Schengen est d'une importance capitale pour la Suisse. En effet, sa sécurité est largement dépendante de celle des frontières extérieures européennes. La Suisse profite ainsi pleinement de la gestion commune et solidaire de ces dernières. Mais cela doit également impliquer un engagement spécifique envers les personnes qui fuient et cherchent à se protéger. Dans ce domaine, la Suisse en fait certainement trop peu.

### **Solutions communes**

Le Mouvement européen Suisse prend au sérieux les critiques adressées à Frontex. Les milliers de morts en Méditerranée ainsi que les violentes pratiques non conformes aux droits humains observées aux frontières extérieures de l'Union européenne sont indignes d'une Europe ouverte et démocratique. Mais un rejet du règlement européen ne résoudra pas les problèmes de Frontex. En n'augmentant pas sa contribution et en ne voulant plus assumer sa part de responsabilité, la Suisse ne fera pas disparaître Frontex, ne décriminalisera pas la migration vers l'Europe et ne rendra cette dernière pas plus sûre. Refuser de s'atteler à l'élaboration de solutions communes ne corrigera aucune erreur et aucun dysfonctionnement. Nous sommes toutes et tous appelés à trouver ensemble des réponses afin de garantir, aux frontières extérieures européennes, des pratiques humaines et conformes aux droits fondamentaux.

**C'est pourquoi le Mouvement européen recommande de voter OUI le 15 mai 2022 à l'arrêté fédéral sur la reprise et la mise en œuvre du règlement (UE) 2019/1896 relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes.**

### **Pour toute question:**

Vincent Maitre, vice-président, tél. 076 392 39 92

Raphaël Bez, secrétaire général, tél. 079 796 25 73, [raphael.bez@europa.ch](mailto:raphael.bez@europa.ch)